



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2003/61/Add.1
3 avril 2003

Original: FRANÇAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-neuvième session
Point 11 a) de l'ordre du jour

DROITS CIVILS ET POLITIQUES

TORTURE ET DÉTENTION

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Rapport du Secrétaire général

Additif

Introduction

1. Le présent additif relatif à la situation financière du Fonds met à jour le rapport annuel du Secrétaire général à l'Assemblée générale (A/57/268) qui fait le point sur les 20 premières années d'activité du Fonds, ainsi que le rapport du Secrétaire général à la cinquante-neuvième session de la Commission des droits de l'homme (E/CN.4/2003/61), en ce qui concerne les contributions reçues et les annonces de contributions faites au Fonds après le 16 janvier 2003, date de la rédaction du rapport à la Commission (E/CN.4/2003/61, par. 4).

I. CONTRIBUTIONS DISPONIBLES POUR LA VINGT-DEUXIÈME SESSION
DU CONSEIL

2. Les contributions reçues au 27 mars 2003 pour affectation à sa vingt-deuxième session (12-28 mai 2003) par le Conseil d'administration du Fonds pour les victimes de la torture se montent à 1 230 374 dollars des États-Unis (voir le tableau 1 qui complète le tableau 1 du document E/CN.4/2003/61). Les demandes de financement reçues se montent à près de 13 millions de dollars.

Tableau 1

Contributions disponibles pour la vingt-deuxième session du Conseil enregistrées depuis la rédaction du rapport à la Commission (16 janvier 2003)^a

Donateurs	Montant (dollars É.-U.)	Monnaie du paiement	Monnaie de l'annonce	Date d'enregistrement	Pour l'année	Numéro de la contribution
Arabie saoudite	10 000			5 février 2002	2003	3
Autriche	40 000			3 mars 2003	2003	20
Espagne	5 000			3 février 2003	2003	18
Islande	4 650			20 février 2003	2003	17
Japon	43 000			24 février 2003	2003	17
Liechtenstein	7 353			3 février 2003	2003	15
Pays-Bas	500 000			17 mars 2003	2003	22
Suisse	58 823		CHF 80 000	19 février 2003	2003	16
Thaïlande	10 000			27 janvier 2003	2003	1
Total	678 826					

^a Selon les informations disponibles au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

II. CONTRIBUTIONS ANNONCÉES

3. Au 27 mars 2003, selon les informations dont dispose le Haut-Commissariat, les contributions annoncées en attente de paiement sont les suivantes:

Tableau 2

Contributions annoncées en attente de paiement au 27 mars 2003

Donateurs	Montant (dollars É.-U.)	Monnaie de l'annonce	Date de l'annonce	Pour l'année	Numéro de la contribution
Algérie ^a	5 000		5 novembre 2002	2003	12
Allemagne	139 935	€130 000	13 février 2003	2003	21
Brésil ^b	10 000		20 décembre 1994	1995	8
Brésil	5 000		2 novembre 1995	1996	9
Bulgarie ^c	1 000		5 janvier 2001	2001	1
Chili ^d	10 000		2 novembre 2000	2001	9
Chili	1 000		2 novembre 2002	2003	11
Danemark	288 517	DKK 2 000 000	26 mars 2003	2003	21

Donateurs	Montant (dollars É.-U.)	Monnaie de l'annonce	Date de l'annonce	Pour l'année	Numéro de la contribution
Koweït ^e	10 000		5 novembre 2002	2003	1
Luxembourg	18 685	€17 500	20 mars 2003	2003	19
Monaco ^f	10 000		5 novembre 2002	2003	10
Philippines	1 982		4 novembre 1998	1999	6
Royaume-Uni	236,130	£ 150 000	25 mars 2003	2003	16
Venezuela	5 000		7 décembre 2001	2002	2
Venezuela ^g	5 000		5 novembre 2002	2003	3
Total	746 249				

^a Annonce de contribution faite à la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement à New York le 5 novembre 2002.

^b Annonces de contributions faites par une lettre du 20 décembre 1994 pour l'année 1995 et, pour l'année 1996, à la Conférence des Nations Unies pour l'annonce de contributions aux activités de développement qui s'est tenue en novembre 1995 (la moitié de cette annonce a déjà été payée).

^c Contribution dont le paiement a été annoncé par le Gouvernement bulgare le 5 janvier 2001. Cette contribution n'a pas été reçue, ni à New York, ni à Genève, selon le Trésorier des Nations Unies.

^d Annonces de contributions faites aux sessions de la Conférence des Nations Unies pour l'annonce de contributions aux activités de développement tenues en novembre 2000 pour l'année 2001 et en novembre 2002 pour l'année 2003.

^e Annonce de contribution faite à la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement à New York le 5 novembre 2002.

^f Annonce de contribution faite à la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement à New York le 5 novembre 2002.

^g Annonce de contribution faite à la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement à New York le 5 novembre 2002.

III. BESOINS DE FINANCEMENT INTERNATIONAL: L'UNION EUROPÉENNE

4. La Commission de l'Union européenne, jusqu'ici principale source de financement des projets d'assistance aux victimes de la torture, a réduit ses subventions en la matière; en 2002, elle a seulement financé 11 organisations apportant une assistance à des victimes de la torture pour un montant de plus de 8 millions d'euros. À moyen terme, il est envisagé que la Commission cessera complètement de financer l'assistance aux victimes de la torture. Selon les informations disponibles, le Fonds pour les victimes de la torture demeure la première source de financement des projets de taille moyenne et micro-projets dans le domaine de l'assistance aux victimes de la torture. Il faut donc s'attendre à une augmentation des demandes au Fonds y compris des demandes d'urgence d'organisations dont la situation financière serait sérieusement affectée par cette évolution.
